

**Procès-verbal de la 171^e assemblée extraordinaire - Procédure d'exception
du conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette**

Résolution adoptée hors d'une assemblée en vertu de la procédure d'exception prévue à l'article 3.04 du Règlement no 1 de régie interne du Cégep régional de Lanaudière.

« Toute résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction. »

Adoption du calendrier scolaire modifié Hiver 2024, version du 13 mai 2024

Attendus le caractère exceptionnel de la situation;

Attendus la réussite des étudiants;

Attendus la persévérance scolaire;

Attendus la santé mentale de nos étudiants;

Attendus la date d'échéance des permis d'études et retour au Pays d'origine prévu pour nos étudiants internationaux;

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ231218-01	Il est résolu d'adopter le calendrier scolaire modifié Hiver 2024, version du 13 mai 2024.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le registre des procès-verbaux du conseil d'établissement porte la signature et l'accord des administrateurs en fonction dont la liste suit :

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| • Mme Annie Bacon | • Mme Mégane Bourdon-Marchand |
| • M. Hugues Doucet | • Mme Sonia Ducharme-Beausoleil |
| • M. Dave Dupuis | • Mme Caroline Gagnon |
| • M. Antoine Jolicoeur | • Mme Albanie Leduc |
| • Mme Amélie Lepage | • Mme Maryse Locat |
| • Mme Emmanuelle Richard | • Mme Alexandra Roy |
| • Mme Andrée Saint-Georges | • M. Jean-Pierre Trépanier |
| • ABSENCE | |
| • Aucune | |

Emmanuelle Richard

Emmanuelle Richard
Présidente

Hélène Latendresse

Hélène Latendresse
Secrétaire